

## **EXOSSENS ANNONCE L'APPROBATION DE SON DOCUMENT D'ENREGISTREMENT PAR L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS (« AMF ») ET FRANCHIT UNE PREMIERE ETAPE DE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR EURONEXT PARIS**

COMMUNIQUE DE PRESSE  
MERIGNAC, FRANCE – 23 MAI 2024

- **Leader mondial dans les technologies d'amplification, de détection et d'imagerie, Exosens fournit aux fabricants d'équipement d'origine (OEM) des dispositifs électro-optiques critiques dans 4 secteurs à forte valeur ajoutée qui bénéficient de tendances de croissance structurelle et de long terme (la défense, les sciences de la vie et environnement, le contrôle industriel et l'instrumentation nucléaire civile).**
- **Plateforme technologique de premier plan, bénéficiant de positions difficiles à répliquer, d'une croissance rapide et d'une forte rentabilité sur ses marchés, Exosens a enregistré un chiffre d'affaires pro forma<sup>1</sup> de 318,8 millions d'euros en 2023, contre 166,2 millions d'euros en 2021 (soit un TCAM de 39 % pro forma sur la période 2021-2023). Exosens a par ailleurs enregistré des marges stables (marge d'EBITDA ajusté pro forma d'environ 29 % en 2023).**
- **Exosens envisage une introduction en bourse sur Euronext Paris avec une levée de fonds d'environ 180 millions d'euros afin de financer sa stratégie d'innovation, de développement et de croissance externe dans des marchés en forte croissance de haute technologie.**
- **Groupe HLD, qui a acquis Exosens en 2021, a l'intention de céder une partie de sa participation lors de l'introduction en bourse. A l'issue de la réalisation de l'introduction en bourse, Exosens restera contrôlée par le Groupe HLD.**

Exosens SAS (« Exosens » et le « Groupe »), une société de haute technologie spécialisée dans la fourniture de composants technologiques critiques d'amplification, de détection et d'imagerie, annonce aujourd'hui l'approbation de son document d'enregistrement, daté du 22 mai 2024, par l'Autorité des marchés financiers (AMF), sous le numéro I. 24 – 010.

---

<sup>1</sup> Les références aux données « pro forma » se rapportent aux informations financières pro forma de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, préparées comme si le Groupe avait réalisé l'acquisition de ProxiVision, El-Mul et Telops au 1er janvier 2023. Les informations financières pro forma sont présentées à titre illustratif uniquement et ne représentent pas les résultats qui auraient été obtenus si l'acquisition de ProxiVision, El-Mul et Telops avait été effectivement réalisée au 1er janvier 2023. Les informations financières pro forma ne reflètent pas les résultats réels du Groupe et ne doivent pas être considérées comme une indication des résultats futurs du Groupe.

L'approbation du document d'enregistrement d'Exosens constitue une première étape de son projet d'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris. La réalisation de l'introduction en bourse est soumise à l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'admission aux négociations des actions sur le marché réglementé d'Euronext Paris, ainsi qu'à des conditions de marché favorables.

**Jérôme Cerisier, Directeur Général d'Exosens, a déclaré :** « *Fort de notre histoire et de notre profond héritage technologique, nous sommes très fiers d'être un leader mondial sur le marché de l'amplification et d'être reconnus à l'échelle internationale comme un innovateur majeur dans le domaine de la détection et de l'imagerie. Grâce à nos capacités d'innovation uniques et de notre excellente réputation auprès des utilisateurs finaux, nous proposons des technologies qui jouent un rôle déterminant et différenciant pour des marchés de pointe bénéficiant d'une forte croissance sur le long terme. Au cours des dernières années, Exosens a surpassé de manière organique la croissance du marché et déployé une stratégie d'acquisitions sélective et porteuse de synergies, grâce à son réseau commercial mondial ainsi qu'à ses capacités opérationnelles uniques et à son savoir-faire en matière de recherche et développement. Ce projet d'introduction en bourse est une étape logique pour nous. Nous comptons bénéficier d'une plus grande flexibilité pour saisir les opportunités de croissance futures et nous permettre de poursuivre une trajectoire de croissance très rentable, toujours au service de notre mission : proposer des technologies de pointe pour un monde plus sûr* ».

**Jean-Hubert Vial, associé du Groupe HLD, a déclaré :** « *C'est avec fierté que le Groupe HLD lance le processus d'introduction en bourse d'Exosens. En 3 ans, avec sa remarquable équipe de direction, nous avons transformé l'entreprise en un leader dans les technologies de détection et d'imagerie électro-optiques et avons beaucoup élargi ses marchés finaux. Cette stratégie que nous portons depuis 2021 prend aujourd'hui une nouvelle dimension. La cotation et l'arrivée de nouveaux actionnaires aux côtés du Groupe HLD vont apporter à Exosens des moyens supplémentaires pour amplifier sa capacité d'investissements et poursuivre son ambitieux développement* ».

Les technologies de pointe d'Exosens servent une large gamme d'applications et d'activités très complexes telles que les lunettes de vision nocturne, les équipements de guerre électronique, l'inspection des semi-conducteurs, la vision industrielle, la maintenance du réseau électrique, la détection de gaz, l'instrumentation nucléaire, la défense, le contrôle industriel et les sciences de la vie. Le Groupe est l'un des rares acteurs à opérer sur l'ensemble du spectre de la lumière et des particules et constitue un consolidateur naturel dans ses deux segments.

Le segment Amplification est l'activité historique d'Exosens. Il représente environ 66 % du chiffre d'affaires pro forma du Groupe en 2023, notamment grâce à la position de leader mondial du Groupe sur le marché de l'amplification lumineuse. Cette activité, qui fournit la technologie clé équipant les lunettes de vision nocturne – permettant aux armées du monde entier de bénéficier d'avantages tactiques – bénéficie de la hausse des dépenses globales dans le secteur de la défense

tout comme de la nécessité d'augmenter le niveau d'équipement des soldats en lunettes de vision nocturnes.

Sur le segment Détection & Imagerie, Exosens offre un large portefeuille de composants critiques tels que des caméras numériques pour des longueurs d'ondes variées, mais aussi des détecteurs d'ions, d'électrons, de neutrons et de rayons gamma, afin de répondre aux besoins d'utilisateurs finaux confrontés à des problématiques complexes dans des environnements très exigeants, dans les domaines de la défense et de la surveillance, des sciences de la vie, du contrôle industriel et de l'instrumentation nucléaire. Cette activité représentait environ 34 % du chiffre d'affaires pro forma en 2023.

Les deux segments bénéficient d'importantes synergies en matière de R&D et de ventes grâce à une structure technologique et une équipe commerciale communes. A moyen terme, Exosens a pour objectif d'avoir un mix d'activités équilibré entre les segments Amplification et Détection & Imagerie.

Avec ses 10 sites industriels et de R&D et 1 600 employés environ, Exosens est à la pointe de l'innovation et du savoir-faire industriel, offrant à ses clients des technologies fiables et innovantes. Exosens se concentre sur des marchés de haute technologie au niveau mondial, et sur lesquels les longs processus de développement du Groupe rendent son positionnement difficile à répliquer. Cela permet à Exosens d'établir des relations de long terme avec ses clients.

Exosens a élargi son portefeuille de produits au cours des dernières années, en réalisant l'acquisition de sociétés reconnues parmi les leaders de leurs marchés respectifs à l'instar de : Xenics en décembre 2022 (conception et fabrication de capteurs d'image SWIR (*short-wave infrared* – rayons infrarouges à ondes courtes) et de caméras infrarouges) ; ProxiVision en juin 2023 (conception et fabrication de capteurs et caméras ultraviolets) ; El-Mul en juillet 2023 (fourniture de détecteurs d'électrons avancés et performants pour la microscopie électronique et la spectrométrie de masse) et Telops en octobre 2023 (conception et fabrication de systèmes d'imagerie hyper-spectrale et de caméras infrarouges de haute performance).

Exosens se différencie grâce aux objectifs suivants :

- **Viser des positions de leader sur des marchés à forte croissance.** Exosens a pour objectif d'être un leader sur des marchés à forte croissance dans lesquels les standards de performance sont extrêmement élevés et critiques et qui bénéficient des grandes tendances de fond suivantes : inspection des semiconducteurs, détection de méthane, surveillance des neutrons dans les réacteurs nucléaires, maintenance prédictive pour les lignes électriques de haute tension.

- **Répondre aux besoins critiques des utilisateurs finaux en s'appuyant sur une capacité d'innovation de premier plan.** Exosens s'appuie sur ses fortes capacités d'innovation pour développer de nouvelles technologies (tels que scintillateurs, photocathode ou encore intelligence artificielle), mais aussi améliorer la taille, le poids ainsi que la consommation d'énergie de ses produits, ainsi que leur performance (notamment la sensibilité et la rapidité), et leur ergonomie. Cette innovation se déploie dans les quatre marchés finaux du Groupe : la défense, le contrôle industriel, les sciences de la vie et l'instrumentation nucléaire.
- **Accélérer sa croissance et assurer une répétabilité des ventes grâce à des collaborations étroites et de long terme avec les clients.** Exosens compte capitaliser sur ses relations de long terme avec ses principaux clients pour faire croître et sécuriser la répétabilité de son chiffre d'affaires.
- **Des acquisitions ciblées créatrices de valeurs offrant des synergies et permettant de renforcer le potentiel de croissance du Groupe.** La stratégie de croissance d'Exosens s'appuie sur une politique de croissance externe dynamique, pour accélérer la croissance additionnelle de son chiffre d'affaires avec des acquisitions de sociétés soigneusement ciblées et sélectionnées, tout en garantissant d'importantes synergies commerciales, de R&D, et opérationnelles.
- **Intégrer le développement durable au cœur de ses activités.** Exosens fournit des solutions critiques pour rendre le monde plus sûr en développant des solutions de protection et de prévention dans des domaines variés, notamment la surveillance des risques, la détection des émissions de méthane, les détecteurs de neutrons et de gamma dans les réacteurs nucléaires soutenant la transition vers l'énergie durable, la maintenance prédictive pour les lignes électriques à haute tension, l'inspection des trains, les solutions innovantes de tri des déchets pour l'économie circulaire et la protection des ressources ainsi que les solutions innovantes d'analyse cellulaire dans l'industrie (notamment agroalimentaire et pharmaceutique).

## Un profil financier solide, rentable et en forte croissance

Exosens a démontré au cours de ces dernières années sa capacité à générer une forte croissance, à la fois organique et externe à travers des acquisitions ciblées, tout en maintenant un haut niveau de rentabilité et une génération de flux de trésorerie élevés.

Au cours de la période 2021-2023, le chiffre d'affaires d'Exosens a près de doublé, passant de 166,2 millions d'euros en 2021 à 318,8 millions d'euros (sur une base pro forma) en 2023, soit un TCAM de plus de 38 %. Cette performance s'explique par la combinaison d'une forte croissance organique et d'une stratégie d'acquisitions ciblée centrée sur les activités de Détection et Imagerie.

L'EBITDA ajusté du Groupe a par ailleurs enregistré une forte croissance sur la période 2021-2023, en progressant de 47,5 millions d'euros en 2021 à 92,2 millions d'euros (sur une base pro forma) en

2023 (soit un TCAM de + 39 % sur la période). La marge brute ajustée d'Exosens a progressé, passant de 39,4 % en 2022 à 44,9 % en 2023 grâce à la hausse des prix, l'amélioration du mix produit et de la performance opérationnelle.

La forte génération de flux de trésorerie a permis à Exosens d'enregistrer depuis 2021 un niveau élevé de Cash conversion (environ 70 % en moyenne par an) et une baisse continue de son ratio endettement financier net / EBITDA ajusté, qui s'est amélioré en passant de 4,4x en 2021 à 3,3x en 2023.

## Stratégie et perspectives

La stratégie du groupe consiste à s'appuyer davantage sur sa plateforme de haute technologie dans le domaine des particules et de la lumière et de se développer sur des marchés à haute valeur ajoutée grâce à sa forte capacité d'innovation, sa présence commerciale globale et des acquisitions ciblées tout en visant une répartition équilibrée du chiffre d'affaires de ses activités Amplification et Détection & Imagerie. Exosens a pour objectif de générer un niveau élevé de rentabilité et de flux de trésorerie.

Pour l'exercice à clore au 31 décembre 2024, Exosens vise une croissance organique de son chiffre d'affaires dans le haut de la fourchette 15 % - 20 % par rapport au chiffre d'affaires pro forma enregistré au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et une croissance totale de son chiffre d'affaires, incluant la contribution sur 12 mois des acquisitions réalisées en 2024, d'environ 30 % du chiffre d'affaires pro forma par rapport au chiffre d'affaires pro forma enregistré au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En 2024, Exosens prévoit d'atteindre un EBITDA ajusté d'au moins 115 millions d'euros (excluant les acquisitions réalisées en 2024) ainsi qu'un ratio dette nette/EBITDA ajusté d'environ 1,6x d'ici la fin de l'année (incluant les acquisitions prévues en 2024). Au cours du premier trimestre 2024, le chiffre d'affaires d'Exosens a augmenté de manière significative grâce à un début d'année solide et sa rentabilité s'est améliorée de manière significative au niveau Groupe mais également sur chacun de ses deux segments. La performance du premier trimestre 2024 confirme les attentes du Groupe quant à sa capacité à atteindre ses objectifs financiers pour 2024.

À moyen terme, Exosens prévoit de doubler son chiffre d'affaires total entre 2023 (sur une base pro forma) et 2027, correspondant à un TCAM de +18% sur la période. Le Groupe vise en outre une croissance annuelle moyenne de l'EBITDA ajusté dans le haut de la fourchette à un chiffre sur la période 2025-2027. Sur la période 2025-2027, le Groupe prévoit de verser des dividendes pour un montant annuel compris entre 20% et 25%<sup>2</sup> de son résultat net. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2027, Exosens vise le maintien d'un ratio dette nette/EBITDA ajusté d'environ 2x.

---

<sup>2</sup> Dividende semestriel (50 % du bénéfice net annuel) versé en 2025.

## Introduction en bourse sur Euronext Paris

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, Exosens a l'intention de lever 180 millions d'euros afin de réduire sa dette, de soutenir sa stratégie d'acquisitions et d'accroître sa flexibilité financière. Le Groupe HLD a l'intention de céder une partie de sa participation lors de l'introduction en bourse et conservera une participation majoritaire dans le groupe à l'issue de l'opération.

Dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la Société, Bpifrance Participations a fait part à la Société de son intention de souscrire à des actions nouvelles à émettre par la Société, de façon à détenir 4,50% de son capital post-introduction en bourse.

BNP Paribas, Citigroup et J.P. Morgan agissent en tant que Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livres et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis et Société Générale, en qualité de Teneurs de Livres (ensemble, les « Banques ») dans le cadre du projet d'introduction en bourse. Lazard agit en qualité de conseil financier indépendant d'Exosens. White & Case LLP est le conseil juridique d'Exosens et Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP est le conseil juridique des Banques.

**Disponibilité du document d'enregistrement** - Le document d'enregistrement du groupe Exosens est disponible sur le site Internet du groupe dédié à son introduction en bourse ([ipo.exosens.com](http://ipo.exosens.com)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Il est également disponible gratuitement et sur simple demande auprès du Groupe à l'adresse suivante : Exosens, 18 Avenue Pythagore, 33700 Mérignac, France.

Exosens attire l'attention des investisseurs potentiels sur le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement approuvé par l'AMF.

**A PROPOS D'EXOSENS :**

Accompagnée par le Groupe HLD depuis 2021, Exosens est une entreprise de haute technologie, avec plus de 85 ans d'expérience dans l'innovation, le développement, la fabrication et la vente de technologies dans le domaine de la détection, de la photo-détection et de l'imagerie. Aujourd'hui, elle propose à ses clients des détecteurs et des solutions d'imagerie dont des tubes à ondes progressives, des caméras numériques, des détecteurs d'ions, d'électrons, de neutrons & gamma et des tubes intensificateurs de lumière. Cela permet à Exosens de répondre à des problématiques complexes dans des environnements extrêmement exigeants en proposant des solutions sur-mesure à ses clients. Grâce à ses investissements soutenus, Exosens est reconnu internationalement comme un innovateur majeur en optoélectronique, avec une production et une R&D réalisées sur 10 sites, en Europe et en Amérique du Nord, et plus de 1 600 employés.

Pour plus d'information : [exosens.com](https://www.exosens.com)

**Contact presse :****Pour Exosens**

Brunswick group – [exosens@brunswickgroup.com](mailto:exosens@brunswickgroup.com)

Benoit Grange, + 33 6 14 45 09 26

Hugues Boëton, + 33 6 79 99 27 15

Laetitia Quignon, + 33 6 83 17 89 13

**Pour le Groupe HLD**

DGM

Charles-Etienne Lebatard : +33 6 14 74 83 08

Etienne Gautier : +33 7 48 15 22 35

Christian d'Oléon : + 33 6 08 49 89 07

**Avertissement**

*Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.*

*La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*

*Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières.*

*Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») dans la mesure où il fait partie intégrante du droit interne au Royaume-Uni en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 (l'« EUWA »).*

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen et du Royaume-Uni, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un Etat membre, autre que la France, et le Royaume-Uni. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France et au Royaume-Uni, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, dans la mesure où il fait partie intégrante du droit interne au Royaume-Uni en vertu de l'EUWA, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Exosens d'un prospectus au titre de l'article 3(2) du Règlement Prospectus, dans la mesure où il fait partie intégrante du droit interne au Royaume-Uni en vertu de l'EUWA, et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre ou au Royaume-Uni. En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus ayant été approuvé par l'AMF. L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscrire des valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ni dans un quelconque autre pays.*

*Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié. Exosens n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de procéder à une offre au public aux États-Unis d'Amérique.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières au public au Royaume-Uni. Le présent communiqué s'adresse et est destiné uniquement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2 du Règlement Prospectus dans la mesure où il fait partie intégrante du droit interne au Royaume-Uni en vertu de l'EUWA et qui sont aussi (x) des professionnels en matière d'investissement (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordonnance ») ou, (y) des personnes visées à l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non immatriculées, etc.) de l'Ordonnance (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Toute invitation, offre ou tout contact relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des valeurs mobilières objets du présent communiqué ne peut être adressé ou conclu qu'avec des*



*Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.*

### **Déclarations prospectives**

*Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future d'Exosens ainsi qu'à l'environnement dans lequel Exosens évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement.*

*Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et Exosens décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle d'Exosens. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.*